



Présentation du JACC aux Mds

Le DMG met à votre disposition dans le portfolio électronique de l'étudiant le *Journal d'activité et de certification des compétences* ou « JACC ».

C'EST QUOI ? Il s'agit non seulement d'un outil de rétroaction des actes effectués en stage, notamment lors d'actes effectués en autonomie, mais aussi d'un outil d'aide à l'évaluation d'un niveau de compétences de l'étudiant par le maître de stage en vue de la certification des compétences en fin de DES.

QUAND L'UTILISER ? Cet outil est l'outil officiel et obligatoire à utiliser par l'étudiant à la suite de chaque acte effectué en autonomie en stage ambulatoire de niveau 2.

Il peut également l'utiliser en stage de niveau 1 en observation active de vos actes ou à la suite d'actes effectués en supervision directe ou indirecte, également lors de prises en charges hospitalières.

COMMENT L'UTILISER ? Pour CHAQUE ACTE ambulatoire en autonomie, l'étudiant doit relever sur le JACC le motif de consultation, le diagnostic de situation, la décision prise, les difficultés rencontrées. Ces informations sont le support MINIMAL pour la rétroaction.

Pour pouvoir utiliser cet outil en vue de l'évaluation du niveau des compétences de l'étudiant, il est nécessaire que celui-ci documente la famille de situation rencontrée, la (les) compétence(s) principale(s) mis(es) en jeu avec le niveau atteint pour les descripteurs de compétences du référentiel.

L'idéal serait qu'il remplisse ces rubriques pour chaque acte effectué. Cependant, la maîtrise de l'outil demande un certain temps d'appropriation et le rythme des consultations peut empêcher un remplissage complet. En cas de difficultés à l'exhaustivité, particulièrement en début de stage, cette partie peut n'être remplie que toutes les trois ou quatre actes et notamment pour des situations où l'étudiant a ressenti une (des) difficulté(s).

En autonomie, la supervision de tous les actes du jour doit être effectuée à la fin de la journée de travail ou pour le moins dans un délai le plus court possible.

AVANTAGES. La rétroaction à partir du JACC permet de repérer des incidents critiques, des situations marquantes, des situations remarquables, des situations complexes exemplaires mettant en jeu les compétences du MG et leurs descripteurs dans les 11 familles de situations cliniques types en MG.

Elle peut donner lieu, notamment pour les situations ayant présenté des difficultés, à un diagnostic pédagogique, une prescription pédagogique, éventuellement sous forme de trace d'apprentissage simple ou de RSCA, dont vous évalueriez la réalisation, la qualité et son incidence sur sa pratique à postériori. L'étudiant pourra conserver cette trace dans ses traces obligatoires.

Elle permet également d'évaluer le niveau des compétences et son évolution tout au long du stage, notamment grâce aux tableaux récapitulatifs qui sont d'autant plus significatifs qu'un maximum de situations aura donné lieu à un remplissage complet du JACC.

Ces tableaux, montrant le degré d'exposition à chaque famille de situation croisé avec les compétences mises en jeu et le niveau atteint, facilitent vos évaluations de stage.

Ils aident également le tuteur à apprécier la progression de l'exposition aux situations ainsi que l'évolution des compétences et le niveau atteint notamment en fin de phases, participant ainsi à la certification de vos compétences.

Pour l'utilisation pratique par les étudiants, voir le tutoriel animé en accès sur le bureau virtuel à la page d'accueil de « Mephar MG informations générales ». Un tutoriel pour les MdS est en construction.